



REPOSE  
COVID-19

OFFRE DES NATIONS UNIES  
POUR SOUTENIR LES COMORES

Juin 2020





# Sommaire

---

- 4 Acronymes**
- 5 Introduction**
- 6 Analyse de la situation**
- 10 La réponse du SNU**
- 11 Une approche en trois axes**
- 12 Intervention immédiate en 4 piliers**
- 17 Appui dans la réponse à la crise induite par la COVID-19**
- 18 Partenariat et arrangement de gestion**
- 18 Cadre de suivi et évaluation**
- 18 Operationalisation de la réponse**
- 18 Hypothèses et risques**
- 19 Budget et mobilisation de ressources**

# Acronymes

---

<b>COVID-19</b>	Coronavirus Sars-CoV-2
<b>CRDE</b>	Centre Rural de Développement Economique
<b>DNSAE</b>	Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Élevage
<b>EESIC</b>	Enquête sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages aux Comores
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la population
<b>IMF</b>	Institution de Microfinance
<b>INSEED</b>	Institut National de la Statistique, des Etudes. Economiques et Démographiques
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>OCHA</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OIM</b>	Organisation Internationale de la Migration
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondiale
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PTF</b>	Partenaire Techniques et Financiers
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>UCCIA</b>	Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
<b>UNCT</b>	Equipe-Pays des Nations Unies
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>MPME</b>	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
<b>OIT</b>	Organisation internationale du Travail

# Introduction

## COVID-19 : UNE CRISE SANITAIRE, SOCIALE, ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMENT

Depuis la fin de l'année 2019, le monde entier fait face à une menace sans précédent due à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) qui a touché la plupart des pays. Partie de Wuhan en Chine où elle a été signalée pour la première fois le 31 décembre 2019, l'épidémie s'est ensuite répandue vers l'Europe, l'Amérique, l'Asie et l'Afrique, et a été déclarée comme pandémie par l'OMS en mars 2020.

La crise de la COVID-19 met à rude épreuve et déstabilise non seulement les systèmes sanitaires des différents pays, mais également l'ensemble des secteurs du développement économique et social, en plus de détériorer les conditions de vie des plus vulnérables.

L'Union des Comores a annoncé le 30 avril 2020 son premier cas. Toutefois, bien avant les premiers malades identifiés, l'impact indirect de la COVID-19 sur l'économie et sur la population comorienne s'est fait ressentir.

L'offre présentée dans ce document constitue la stratégie de réponse intégrée du Système des Nations Unies en Union des Comores pendant la crise sanitaire. Elle vise à apporter un appui conjoint aux efforts de réponse du Gouvernement et propose une approche multisectorielle pour faire face aux besoins du pays durant la pandémie. Elle présente donc les actions que le Système des Nations Unies compte mener, en ligne directe avec les priorités définies dans les plans du Gouvernement.

Ce document a donc l'ambition d'informer sur la stratégie que le SNU met en œuvre, mais aussi de mobiliser des fonds pour soutenir ces efforts à un moment particulièrement critique pour le pays.

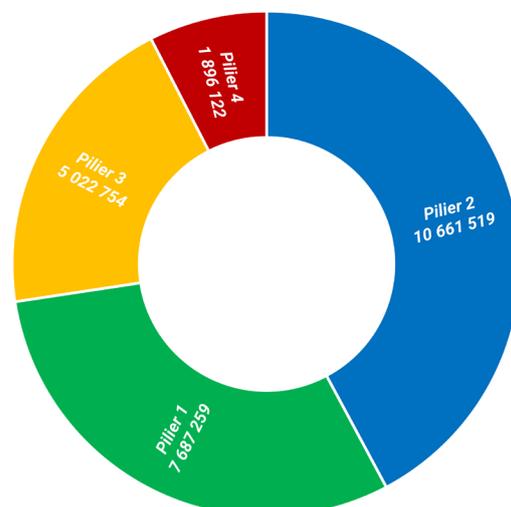
**REPENDRE AUX DEFIS SANITAIRES IMMEDIATS CAUSES PAR LA CRISE**

**FOURNIR UNE REPONSE INTEGREE AUX PLUS VULNERABLES ET RENFORCER LA CONTINUITE ET LEURS ACCES AUX SERVICES DE BASE**

**APPUYER UNE REPONSE MULTISECTORIELLE VISANT A ATTENUER LES EFFETS SOCIOECONOMIQUES DE LA CRISE ET PREPARER LE RELEVEMENT EN PROMOUVANT UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

*Ci-contre la répartition par pilier de l'Offre des Nations Unies en Union des Comores en dollars américains*



# Analyse de la situation

## UN DÉFI POUR LE MONDE, POUR LES PAYS FRAGILES ET POUR LES PEID EN PARTICULIER

Au 25 mai 2020, le monde a franchi la barre des 340,000 décès et plus de 5,4 millions de personnes contaminées par la COVID-19. Le nouveau coronavirus, en raison de sa rapidité de propagation, conjuguée à l'absence de vaccin, défie les systèmes de santé de nombreux pays et remet en cause drastiquement le développement durable et la réalisation des ODD à l'horizon 2030.

La récession annoncée a non seulement touché les secteurs clés de l'économie comorienne, mais aggrave aussi la situation des plus pauvres et ceux vivant dans des conditions précaires (notamment les groupes traditionnellement plus vulnérables incluant les personnes âgées, les enfants et jeunes, les femmes et les jeunes filles, les personnes vivant avec handicap, ainsi que les personnes risquant d'être marginalisées et les travailleurs du secteur informel qui représentent une large frange de la population active). Il y a ainsi un risque de fragilisation de la cohésion sociale en aggravant ainsi les inégalités économiques, sociales et territoriales, ainsi que celles entre les hommes et les femmes.

De plus, du fait de son insularité et de ses particularités économiques, l'Union des Comores est fortement dépendante de l'importation de nombreux produits : intrants agricoles, produits de premières nécessités, denrées alimentaires, mais aussi des médicaments essentiels et autres produits de santé. Le pays fait donc face à des risques importants de pénurie alimentaire et de défis sanitaire qui viendront renforcer les problèmes de malnutrition et d'accès aux soins déjà existants.

## UN PLAN DE RIPOSTE NATIONALE

L'Union des Comores n'a enregistré son premier cas que le 30 avril 2020. Le risque de propagation de la pandémie reste cependant élevé en raison de l'importance des mouvements maritimes entre les îles et des fragilités du système de surveillance et de contrôle sanitaire aux différents points d'entrée dans le pays, de la taille des foyers qui regroupent plusieurs générations, ainsi que des conditions de vies précaires de la majorité de la population.

Pour faire face à cette situation et tenter d'enrayer la propagation du coronavirus sur son territoire, tout en atténuant les effets de la pandémie sur les conditions de vie de la population, le Gouvernement a déjà pris une série de mesures présentées ci-dessous :

1. L'élaboration du plan de riposte nationale et d'une feuille de route d'une période de trois mois : ce plan est

formulé sur la base du scénario le plus critique pour le pays, soit une prise en charge de 5.000 personnes infectées. Le coût pour sa mise en œuvre était évalué à 7.782.802 USD dans le secteur de la santé. L'objectif de ce plan est de renforcer les capacités de préparation et de riposte face à la pandémie de COVID-19 en équipant les laboratoires nationaux et régionaux et en formant leur personnel afin de procéder aux tests de dépistage le plus rapidement possible, et en identifiant et opérationnalisant les sites d'isolement et de mise en quarantaine, tout en renforçant les capacités de prise en charge des malades par les structures de santé.

2. L'élaboration d'un plan de gestion multisectorielle en cours de finalisation, qui a comme objectif de lutter contre la propagation de la Coronavirus et sauver des vies, en fournissant une assistance à la population affectée.
3. La mise en place par décret présidentiel du cadre institutionnel de coordination et de gestion de la crise pour la lutte contre la propagation de la COVID-19 et ses effets dans le pays : il est composé du Comité Interministériel de haut niveau et du Comité National de Coordination. Ce cadre vise également le renforcement institutionnel de la coordination, y compris pour le niveau insulaire.
4. Des mesures visant à limiter la propagation du virus, comprenant des restrictions de mouvements de la population avec la fermeture des écoles, des universités, madrasas et des lieux de culte, la suspension des vols commerciaux internationaux, la réglementation des heures des marchés et de pêche, la mise en quarantaine systématique de tous les voyageurs à leur arrivée sur le territoire et l'instauration d'un couvre-feu de 20h à 5h du matin.
5. On note également des mesures économiques telles que le rééchelonnement des créances et le gel des agios pour les emprunts impactés par la pandémie, la simplification des mesures douanières avec la possibilité de dédouaner les marchandises en une journée, la réduction des droits et taxes douanières de 30% pour les produits alimentaires, les médicaments essentiels, les produits et matériel d'hygiène.



## UN IMPACT SANITAIRE HORS NORME

La gestion de la pandémie se fait à deux niveaux :

- La réponse directe à la propagation de la pandémie et la prise en charge des personnes infectées.
- La continuité des soins, ainsi que la nutrition des enfants souffrant de malnutrition.

Si cette situation perdure, on estime qu'elle réduira, à moyen et long terme, les capacités de prise en charge des urgences obstétricales et néonatales et la prise en charge de la malnutrition chez les enfants. Elle limitera également des interventions à visée préventive. Des maladies chroniques, telles que le paludisme et d'autres affections, pourraient souffrir d'un manque d'attention, voire un détournement des moyens qui leur étaient initialement alloués.

## DES RÉPERCUSSIONS SOCIOÉCONOMIQUES POTENTIELLEMENT DÉVASTATRICES

Le commerce mondial subit de plein fouet les perturbations induites par la pandémie qui limite fortement la libre circulation des biens et des personnes. Ces perturbations ralentissent fortement l'activité commerciale des Comores qui est un secteur clé de développement du pays. Le pays est donc face à un ralentissement de son économie.

L'Union des Comores, Petit Etat Insulaire en Développement (PEID), doté d'une économie ouverte, peu diversifiée et très sensible aux chocs extérieurs risque de payer un lourd tribut dû à l'impact de la pandémie de Covid-19.

### ECONOMIE

- Un ralentissement de l'activité économique et du commerce (secteur clé de développement du pays) et des pertes d'emplois et de revenus sont à prévoir en raison des perturbations sur les échanges mondiaux en lien avec la baisse drastique de la circulation des biens et des personnes. Le dynamisme enregistré des dernières années au niveau de l'entrepreneuriat féminin risque tout particulièrement de s'amoinrir et d'entraîner même des disparitions prématurées d'entreprises tant en milieu urbain qu'en milieu rural.



- Le pays doit sécuriser son approvisionnement en produits énergétiques, essentiellement les produits pétroliers, qui représentent plus de 20% de ses importations.
- L'emploi et les revenus vont être directement impactés dans la plupart de secteurs comme le tourisme, mais aussi pour les manufactures utilisant beaucoup d'intrants importés, pour le commerce et autres secteurs du développement en raison des réallocations des ressources pour supporter les secteurs sociaux de base et du fait des incertitudes découlant du COVID-19. Il est par ailleurs probable qu'il soit plus difficile pour une jeune femme de retrouver un emploi pendant et après la crise qu'un jeune homme.
- La crise qui atteint le secteur informel est particulièrement préoccupante – Le secteur informel représente 79,2% des emplois en Union des Comores et la quasi-totalité des emplois féminins d'après l'INSEED. Les mesures prises pour lutter contre la COVID-19, telles que le confinement partiel, la restriction des mouvements terrestres, maritimes et aériens, la fermeture des lieux publics, la restriction de l'accès aux marchés, etc., font basculer de nombreux ménages dans la pauvreté, sans bénéficier d'aucune protection sociale, et avec un accès limité aux services de base et aux revenus journaliers.
- Des domaines clés de l'économie, comme l'agriculture, la pêche et l'élevage, commencent et continueront à être impactés par la pandémie. Ces impacts seront d'autant plus criants au niveau des ménages vivant à distance qui attendent des subsides de leurs conjoints migrants et ceux ayant en leur sein des personnes vulnérables comme les personnes âgées et les personnes vivant avec handicap, qui ne bénéficient d'aucun système public de protection sociale.





## PLAGE MALOUDJA

### TOURISME

- Même si la contribution du tourisme à l'activité économique est encore modeste en termes de poids dans le PIB (3% selon la Banque Mondiale), la réduction des recettes en devises est amplifiée par les ajournements/annulations des visites des membres de la diaspora. Ces derniers dépensent d'importantes sommes d'argent pour acquérir de nombreux biens et services notamment à l'occasion de festivités coutumières, comme par exemple les grands mariages. Ceci se répercutera également sur les recettes douanières, dans la mesure où ces visiteurs de la diaspora font parvenir également beaucoup de biens pour les besoins des festivités coutumières qui ont dû être annulées ou repoussées. De nombreuses pertes d'emplois seront enregistrées dans le secteur du tourisme et son essor sera brisé, à un moment où le pays déploie beaucoup d'efforts pour son développement, incluant sa récente adhésion à l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et l'adoption d'un programme emblématique concernant ce sous-secteur dans le cadre du Plan Comores Emergent à l'horizon 2030 (PCE 2030).
- L'annulation des voyages que les membres de la diaspora devaient effectuer au pays, entraînera un repli de la demande des produits (alimentaires mais aussi en matériaux de construction notamment) qui sont massivement consommés à l'occasion des cérémonies afférentes.

### RÉSILIENCE DES MÉNAGES LES PLUS VULNÉRABLES

Environ 34,3% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et environ 23,5% dans l'extrême pauvreté, incapable de pouvoir à ses besoins nutritionnels de 2.200 calories par personne par jour. Autour de 75% de la population souffre de privations dans un tiers des indicateurs du bien-être, tels que la consommation, l'accès aux biens et aux services de base, ainsi que les conditions de logement (EESIC 2014). La vulnérabilité du pays est donc extrêmement importante.

Une grande proportion des ménages comoriens pouvait jusqu'alors compter sur les envois de fonds de la diaspora, estimés à 14% du PIB en 2018. Le ralentissement de l'activité économique en France, d'où provient 95% des envois de fonds de la diaspora, a des conséquences négatives sur les revenus des migrants et, par ricochet, sur ces transferts de fonds, et réduit la circulation des fonds au détriment des familles les plus démunies.

L'impact sur la sécurité alimentaire des ménages est donc à un énorme défi lié à la raréfaction des denrées de première nécessité, 40% des besoins alimentaires étant couverts par les importations. Le risque d'une insécurité alimentaire sérieuse est donc fort probable.

- A titre d'exemple, les importations de riz, qui sont sujettes à des options d'achat sur le moyen terme, risquent d'être fortement perturbées et de déboucher sur une pénurie si le pays n'est pas en mesure d'anticiper sur ses commandes.
- Au niveau de l'inflation, les produits alimentaires pourraient faire face à des hausses spéculatives du fait de la faiblesse de la production nationale qui ne s'est pas encore complètement remise des effets du cyclone Kenneth, conjuguée à la perturbation des circuits d'approvisionnement régionaux et internationaux induite par la Covid-19.

### EDUCATION

La fermeture des établissements scolaires et des universités aura également des conséquences à court et à moyen termes dans le secteur de l'éducation, ce qui impliquera un retard dans les programmes et l'affaiblissement des acquis des élèves dans un contexte déjà critique d'un système éducatif fragile.

### EAU ET ASSAINISSEMENT

Le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, déjà fragile, fait face à une demande accrue alors que l'offre est relativement limitée. L'accès à l'eau potable, estimée à 15% des ménages en Union des Comores, ainsi que les

conditions d'hygiène et d'assainissement déplorables, favorisent le risque de propagation de la pandémie de la COVID-19.

Malgré une répartition inégale dans l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire, les populations les plus vulnérables ont toujours su trouver des solutions alternatives pour se procurer de l'eau. Pour l'île de Ngazidja, les ménages font recours aux eaux des pluies qui sont collectées dans les citernes. Les communautés en milieu péri-urbain, où des réseaux d'eau sont disponibles, recourent aux bornes fontaines. Pour les Mwali et Ndzuani, la population s'approvisionne à partir des sources et rivières.

La société comorienne, en général, et les communautés les plus vulnérables en particulier, doivent désormais s'adapter à la nouvelle situation pandémique encore mal comprise, surtout que l'adoption des gestes barrières impose une utilisation accrue de l'eau.

En plus, les mesures de distanciation physique nécessaires rendront encore plus difficile l'accès sécurisé au nombre limité de points de distribution d'eau en place. La demande en eau augmente alors que la capacité limitée du réseau d'adduction d'eau est impactée et ne sera pas dans les capacités de subvenir à ce besoin soudainement accru.

La systématisation du lavage fréquent des mains et l'utilisation d'eau dans tous les secteurs clés, y compris celui de la santé, sont ainsi des défis cruciaux à résoudre rapidement sur l'ensemble du pays.

## ENVIRONNEMENT

La dégradation de l'environnement et des écosystèmes est en lien direct avec les risques pesant sur la santé humaine. Avec la détérioration des conditions socioéconomiques, notamment pour les communautés les plus vulnérables, la pression sur les ressources naturelles s'accroît et les risques de braconnage d'animaux, de défrichage intempestif ou de surpêche pour la survie alimentaire sont une réalité qu'il faut adresser assez rapidement.

Par ailleurs, la réponse va nécessiter une gestion adaptée des déchets ménagers et **médicaux**. Il est ainsi impératif que l'environnement soit intégré dans les considérations liées à la réponse sanitaire et à la relance des activités économiques, et que l'opportunité soit saisie afin d'aligner un nouveau modèle économique sur la prise en compte de l'environnement, la protection renforcée des écosystèmes et la réponse à l'urgence climatique.

Au regard de l'ensemble de ces défis, le Système des Nations Unies, dans son rôle d'appui et de soutien au Gouvernement comorien, a développé une stratégie pour accompagner efficacement, immédiatement et sur la durée de la crise, la riposte du Gouvernement face à la pandémie de la COVID-19. Cette réponse coordonnée et multi sectorielle adresse les défis de santé publique que pose la pandémie et accompagne aussi le Gouvernement et la population comorienne dans la réduction des conséquences économiques et sociales provoquées par la pandémie de COVID-19.

## LA COVID-19 IMPACTE DIFFEREMMENT LES HOMMES ET LES FEMMES...

**Exposition** : les femmes et les filles tendent à être plus exposées aux maladies du fait de leur rôle traditionnel de soignants et de personnes prenant soin des autres

**Moyens de subsistance** : les femmes sont surreprésentées dans le petit commerce, la petite production et le secteur informel. Ces secteurs sont très largement impactés durant les crises sanitaires et les revenus issus de ces activités économiques risquent de fortement chuter.

**VBG-ESA** : les déplacements, fermeture d'écoles, les mises en quarantaine et restrictions de mouvement avec les

barrages peuvent aggraver les violences domestiques et les violences sexuelles / basées sur le genre, ainsi que des abus sexuels.

Néanmoins, les statistiques enregistrées par les services d'écoutes pour le premier trimestre 2020, soit 144 cas, restent dans les mêmes tendances observées au cours des dernières années, soit 698 cas en 2018 et 580 cas en 2019. L'effet d'aggravation par la COVID-19 n'est pas encore perceptible.

L'augmentation des grossesses non désirées est aussi un risque à prendre en compte.

**Stigmatisation** : des survivants et des travailleurs de la santé. Les femmes, habituellement surreprésentées dans les métiers de la santé, sont encore plus à risque de stigmatisation et ostracisation.

La participation des femmes dans les instances de décisions : la réponse à la crise et à l'urgence ne favorise pas l'inclusion des femmes et la défense de leurs droits. Des actions spécifiques doivent être menées pour garantir leur inclusion dans les processus d'évaluation, d'orientation et de suivi des actions menées.

# La réponse du SNU

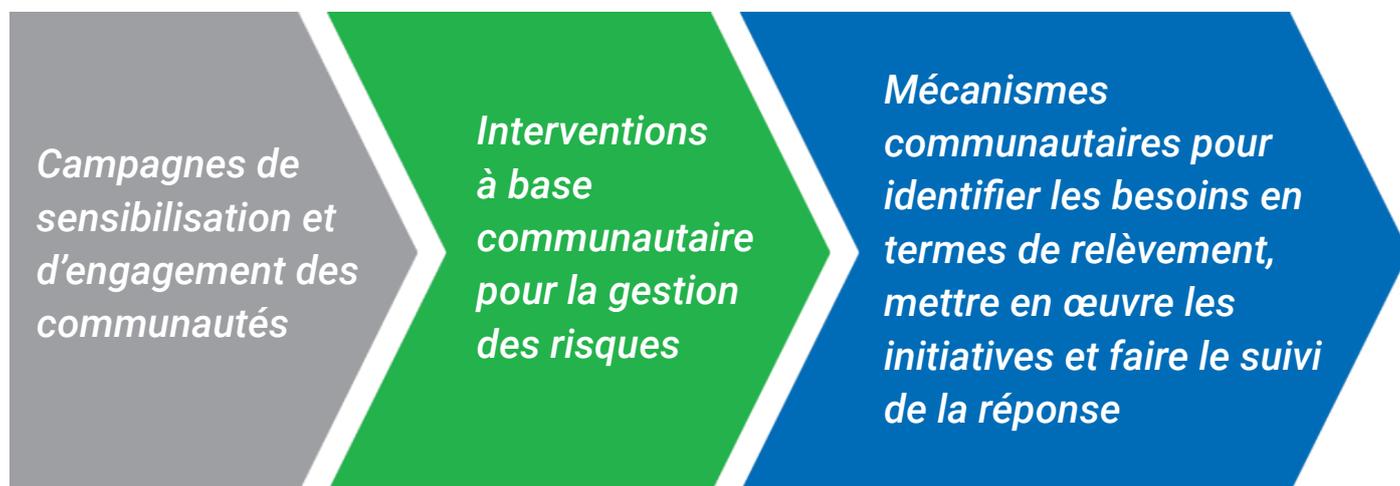
L'offre du Système des Nations Unies aux Comores s'appuie en premier lieu sur l'analyse conjointe des besoins du Gouvernement dans sa réponse à la crise induite par la COVID-19. Elle est aussi en cohérence avec les lignes directrices d'intervention promues par le Secrétaire Général des Nations Unies dans son rapport du 2 avril 2020, « Responsabilité partagée, solidarité globale ainsi qu'au sein du cadre des Nations Unies pour la réponse socio-économique immédiate à la COVID-19 ».

Cette proposition s'inscrit donc dans la nécessité de lier la réponse sanitaire d'urgence aux objectifs de développement, et donc de lier les exigences d'endigement de la maladie à la réponse aux besoins de la population comorienne tout en posant d'ores et déjà les jalons de la relance socioéconomique. Cette relance économique devra se faire dans le cadre de la refonte d'un modèle économique et social qui replace l'humain et l'écosystème dans lequel il vit au cœur des préoccupations et des priorités nationales.

Il s'agit en outre de construire une réponse intégrée, efficace, basée sur des analyses et évaluations récentes et de qualité, et sur les valeurs comparatives de chacune des agences du SNU, en appui au Gouvernement. Cette stratégie s'intègre dans une perspective de renforcement durable des capacités de l'Etat, aux niveaux national et local, et en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Il s'agit aussi de garantir que les personnes et groupes les plus vulnérables, les femmes et les jeunes notamment, soient au centre des interventions. Ces dernières doivent renforcer la résilience des communautés au travers leur véritable engagement, être sensibles aux problématiques de genre et au respect des droits humains, être conçues de façon à ne pas augmenter des tensions ou conflits latents et être, de ce fait, inclusives et vecteur de cohésion sociale.

## **PRINCIPES DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE FACE À LA COVID-19**



Afin de garantir une réponse efficace qui permette d'atteindre les plus démunis, la participation des communautés est une composante essentielle du dispositif mis en place. Cette participation est nécessaire à la fois pour réduire activement les risques de propagation du virus, mais aussi pour identifier l'ensemble des besoins de chaque communauté, tout en garantissant des interventions pertinentes et suivies par les communautés elles-mêmes. L'engagement communautaire est donc à la base de la réponse proposée.

Enfin, la réponse du SNU relève les défis de cette crise en encourageant les opportunités capitalisant sur les nouvelles technologies pour avancer plus vite, et en promouvant l'innovation dans tous les secteurs, tout en développant de nouveaux outils digitaux qui faciliteront l'accès à l'information et à de nouvelles opportunités économiques et sociales dans l'ensemble des secteurs de l'économie comorienne.

Ainsi, l'offre du SNU aux Comores s'appuie sur une approche intégrée à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée, multisectorielle et multidimensionnelle, dans une perspective d'inclusion des plus vulnérables et de catalyseur du développement durable pour préserver les acquis et avancer dans la réalisation des ODD. Cette approche s'inscrit également dans une nouvelle dynamique mettant la résilience au cœur d'un nouveau modèle de développement que le pays devra adopter à l'instar de tous les pays, et particulièrement les PEID.

Cette offre se décline donc en quatre piliers ou domaines d'intervention qui seront détaillés dans le présent document : 1) la réponse sanitaire ; 2) la réponse intégrée aux besoins des plus vulnérables ; 3) L'appui à une réponse multisectorielle visant à atténuer les effets socioéconomiques de la crise et préparer le relèvement ; 4) le renforcement de la cohésion sociale, l'engagement et de la résilience communautaires.

# Une approche en trois axes

L'approche initiée par les Nations Unies en Union des Comores s'est construite autour de trois axes d'intervention :

1) soutenir le pays en amont de la crise afin de se préparer à la gestion de la crise liée à la COVID-19 ;

2) répondre à temps et de manière adéquate aux effets de la crise dans ses dimensions sanitaires et socio-économiques au moment de la crise, en priorisant les secteurs les plus

fragiles et les populations les plus vulnérables ;

3) anticiper le relèvement par l'évaluation des impacts multisectoriels et multidimensionnels de la crise et la mise à disposition des moyens nécessaires pour les surmonter.

La planification de la préparation, de la riposte et du relèvement précoce ne sont pas indépendants ; ce sont des phases liées entre elles.

## PRÉPARER

**Le SNU et ses partenaires ont contribué au développement au plan de préparation et de riposte du Gouvernement face à la crise due à la pandémie de COVID-19**

En se basant sur les huit piliers du plan national de riposte à la pandémie de COVID-19, il s'agissait pour le SNU et ses partenaires de s'assurer que les contributions auxquelles ils se sont engagés soient effectivement fournis dans les délais et selon les critères de qualité convenus.

## RÉPONDRE

**Le SNU et ses partenaires appuient les autorités nationales et régionales ainsi que les communautés dans la gestion multisectorielle de la crise induite par la COVID-19**

Il s'agit d'assurer la prise en charge des personnes affectées par le coronavirus, tout en limitant efficacement sa propagation, en garantissant l'accès aux services de base, notamment pour les populations les plus vulnérables et en menant un plaidoyer actif afin que soient prises des mesures d'atténuation desdits impacts sur les couches les plus vulnérables, sur l'économie et les principaux agrégats économiques du pays. Une attention particulière est portée à la prise en charge des soins des femmes enceintes des nouveau-nés, des personnes vulnérables à la maladie.

## ATTÉNUER

**Le SNU et ses partenaires appuieront le relèvement et le développement du pays, incluant la santé et les secteurs économiques clés, en s'assurant la disponibilité de données pour appuyer les politiques de relance**

Il revient de relancer les secteurs productifs, agriculture, pêche, élevage, l'artisanat, et les Petites et Moyennes Entreprises afin de construire une production locale renforcée, de protéger l'emploi et les travailleurs du secteur informel, d'utiliser l'innovation comme levier de développement économique, en misant notamment sur les outils digitaux, et en instaurant un mécanisme de concertation visant à transformer durablement l'économie en se basant sur les défis, opportunités et leçons apprises de la crise.

## ATTEINDRE LES PLUS VULNERABLES

La réponse doit se concentrer sur les groupes à risque, qui expérimentent le plus fort niveau de marginalisation socioéconomique et qui requièrent ainsi une attention spécifique dans la réponse immédiate de développement.

Les groupes traditionnellement plus vulnérables sont les personnes âgées, les adolescents, enfants et jeunes, les femmes et les jeunes filles, en plus des personnes vivant avec handicap

Les personnes risquant d'être marginalisées

sont les minorités, les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les groupes marginalisés du fait des lois, politiques et pratiques.

Les personnes vivant dans des conditions très précaires sont les personnes sans domicile fixe, les habitants de bidonvilles, les personnes évoluant dans le secteur informel, les personnes touchées par l'insécurité alimentaire

Les prisonniers et les personnes dans des centres spécialisés sont aussi à risque.

# Intervention immédiate en 4 piliers

Le Système des Nations Unies a identifié quatre piliers d'intervention prioritaires pour répondre aux priorités identifiées conjointement avec le Gouvernement de l'Union des Comores. Sous le leadership du Gouvernement, et en étroite coordination avec les Ministères et autorités nationales et locales concernés, des partenariats stratégiques Sud-Sud, Nord-Sud et avec le secteur privé seront mobilisés pour la mise en œuvre, l'accompagnement technique de la mise en œuvre et la mobilisation de ressources. Ces piliers sont pensés pour être évolutifs et s'adapter aux besoins identifiés et aux contraintes.



## REPONDRE AUX DEFIS SANITAIRES IMMEDIATS CAUSES PAR LA CRISE

Agences SNU

6

Axes

3

Budget mobilisé (\$)

3 968 887

Budget à mobiliser (\$)

3 718 372

### OBJECTIFS

- protéger et renforcer le système de santé existant
- appuyer la coordination de la réponse sanitaire au niveau national et local
- garantir l'accès aux soins essentiels durant la crise, notamment pour les groupes les plus vulnérables

#### A. PRÉPARATION ET COORDINATION DE LA RÉPONSE SANITAIRE

**ACTION 1 :** Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de coordination des acteurs et des structures. Il s'agit d'améliorer les capacités de préparation et de réponse sanitaire à la COVID-19 au niveau national et local. Cela devra garantir l'implication des communautés et des groupes vulnérables (organisations de femmes, de jeunes et de PVH).

**ACTION 2 :** Améliorer la coordination, à travers un appui dans la mise en place du centre des opérations d'urgence de santé publique (CUSP). Il revient de mettre en place un mécanisme de coordination au niveau national et local (y compris la collecte, le traitement et la publication des données pertinentes).

#### B. RENFORCEMENT DE LA RÉPONSE SANITAIRE

**ACTION 1 :** Appuyer les mécanismes de surveillance des points d'entrée sur chacune des îles comoriennes.

**ACTION 2 :** Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de diagnostic des cas d'infection au COVID19 :

- Appuyer le dépistage des cas d'infection à la COVID-19
- Développer la stratégie nationale de prévention et de contrôle des infections (PCI)
- Elaborer un programme national de PCI opérationnel dans le pays

**ACTION 3 :** Appuyer le renforcement des capacités de prise en charge des structures de santé et d'accompagnement des malades (isolement et quarantaine) :

- Doter en équipement de protection individuelle les partenaires et les équipes d'intervention sur les cas de COVID-19 ;
- Appuyer la disponibilité en eau et produits d'hygiène pour les structures de prise en charge des cas de COVID-19
- Accompagner l'opérationnalisation des sites d'isolement, de quarantaine et le transport des malades de COVID-19

**ACTION 4 :** Réduire la vulnérabilité et les risques de propagation de l'épidémie dans les centres de détention, les principaux marchés du pays, les établissements scolaires et les lieux fréquentés en masse par :

- a)** l'appui à la réduction de la promiscuité, l'équipement en produits d'hygiène et par la promotion des gestes barrières;
- b)** la mise en place de dispositifs de lavage des mains adaptés dans les écoles, centres de santé, lieux publics incluant les marchés ; et
- c)** l'étude de libération anticipée de détenus afin de réduire la surpopulation.

**ACTION 5 :** Appuyer tous les sous-comités dans la gestion scientifique de la pandémie :

- Soutenir le processus d'homologation et de production des masques
- Assurer le suivi de la pandémie

## C. COMMUNICATION POUR LA SANTE ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

**ACTION 1 :** Appuyer le Gouvernement dans l'établissement et la mise en œuvre d'un plan de communication efficace et adapté pour informer sur la COVID-19 :

- Mettre en œuvre des actions (médias et hors médias) de lutte contre la désinformation, à travers un partage régulier et fiable de données sur la coronavirus et sa propagation dans le pays
- Créer un site internet d'information sur la coronavirus
- Organiser des campagnes d'information dans les médias (traditionnels, en ligne et hors ligne)
- Organiser des formations de journalistes du pays
- Soutenir la mise en place d'un numéro vert (#1717) qui permet d'informer sur la COVID-19, mais aussi d'identifier

d'alerter sur les cas probables de COVID-19 afin d'organiser la prise en charge et la traçabilité des cas contact

- Organiser des campagnes de sensibilisation à travers les médias traditionnels et digitaux

**ACTION 2 :** Appui pour une communication visant à influencer la population et les communautés à adopter des comportements en faveur de la santé (adoption des gestes barrières) :

- Mobiliser les leaders communautaires, notamment artistiques, religieux et sportifs pour des campagnes de communication dans les réseaux sociaux et hors ligne sur l'adoption des gestes barrières
- Programmer des actions de prévention avec des acteurs de la société civile et d'actions dans les communautés pour la mobilisation sociale en faveur de la prévention de la COVID-19



## 2 FOURNIR UNE REponse INTEGREE AUX PLUS VULNERABLES ET RENFORCER LA CONTINUITE ET LEURS ACCES AUX SERVICES DE BASE

Agences SNU

5

Axes

5

Budget mobilisé (\$)

1 252 819

Budget à mobiliser (\$)

9 408 700

**OBJECTIF :** Soutenir les ménages les plus vulnérables pour leur permettre de faire face aux impacts induits par la COVID-19, en incluant le renforcement du dispositif d'appui ciblé aux ménages pour leur permettre de faire face aux défis majeurs de la crise et leur garantir l'accès aux services de base (santé, nutrition, éducation, accès à l'eau-assainissement et la protection).

### A. PROTECTION SOCIALE ET SECURITE ALIMENTAIRE

**ACTION 1 :** Identifier les mesures de protection sociale pour les plus vulnérables et appuyer la mise en œuvre et l'opérationnalisation des mécanismes de protection.

**ACTION 2 :** Mettre à la disposition des personnes les plus vulnérables de vivres suffisants en s'assurant de partenariats efficaces avec les fournisseurs pour créer des relais de distribution de produits alimentaires aux niveaux national et insulaire, et en mettant en œuvre des systèmes de transferts d'argent envers les ménages les plus démunis, notamment ceux dirigés par des femmes, des personnes vulnérables ou fragiles.

**ACTION 3 :** Faciliter l'accès aux produits alimentaires de première nécessité en facilitant la commercialisation intra et inter-îles (logistique, marchés et boutiques de quartier, sécurité...) et la conservation des aliments et des produits agricoles et d'élevage.

### B. SANTE ET NUTRITION

**ACTION 1 :** Garantir l'offre de soins continus adéquats pour les femmes enceintes et les nouveau-nés pendant la période de la pandémie dans les 22 services de maternité et les 3 services de néonatalogie en prenant en compte les questions de coûts (PBF) et plus particulièrement le financement des vaccins traditionnels avec des ressources domestiques pérennes, la communication des soins

disponibles, d'équipement et de médicaments.

**ACTION 2 :** Assurer la prise en charge des personnes souffrant de maladies chroniques, des personnes âgées et des personnes vivant avec handicap en assurant la disponibilité des médicaments sur les maladies non transmissibles (MNT) et les produits contraceptifs aux différents niveaux des structures sanitaires, le suivi des patients à domicile en incluant les aspects psychologiques, et le renforcement de la production des statistiques sanitaires

**ACTION 3 :** Prendre en charge les cas de malnutrition par le dépistage, la disponibilité des micronutriments pour les femmes enceintes et intrants nutritionnels pour les enfants malnutris:

**ACTION 4 :** Accompagner les mères dans le suivi de la santé de leurs enfants, les encourager à l'allaitement maternel et à la vaccination en recourant à une communication sur l'alimentation de la mère, du nourrisson et du jeune enfant, ainsi que sur les bienfaits de la vaccination.

**ACTION 5 :** Assurer la prise en charge des personnes souffrant de maladies transmissibles et tropicales négligées, en assurant la disponibilité des médicaments et le suivi des patients.

**ACTION 6 :** Assurer la production de données de statistiques sanitaires fiables et à temps.

## C. EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

**ACTION 1 :** Appuyer la production régulière d'eau potable à partir des stations de pompage et des réseaux gravitaires par le renforcement des capacités de production et de distribution de la SONEDE partout dans le pays.

**ACTION 2 :** Permettre aux ménages non desservis par le réseau public, aux hôpitaux et aux centres de santé de 1ère et 2ème catégorie, mais aussi aux sites de quarantaine, d'avoir accès à l'eau potable en quantité suffisante et de façon régulière (logistique, matériel d'hygiène, de désinfection et de potabilisation de l'eau).

**ACTION 3 :** Mettre en place un dispositif d'assainissement et de désinfection sur les marchés, dans les centres d'isolement, les maisons d'habitation des personnes malades et les districts sanitaires.

**ACTION 4 :** Appuyer la gestion continue des déchets hospitaliers et ménagers, et l'assainissement des espaces publics à fort passage en équipant le personnel (EPI), mais aussi par l'acquisition de matériel de collecte des déchets et en organisant la logistique nécessaire.

**ACTION 5 :** Mettre en place un système de collecte et d'élimination des déchets médicaux qui prend en compte les exigences de prévention des risques infectieux et de protection environnementale.

## D. EDUCATION

**ACTION 1 :** Assurer le maintien du niveau adéquat de connaissances acquises et la continuité des apprentissages, notamment en zone rurale, pendant la période de la pandémie, y compris pour les enfants vivants avec handicap, en incluant l'enseignement coranique, par des systèmes d'enseignement à distance, d'engagement des communautés et des médias et d'accompagnement des parents.

**ACTION 2 :** Assurer le maintien du niveau adéquat de formation des apprentis et des enseignants, en investissant dans les NTIC et les réseaux en ligne pour tous les niveaux du système éducatif.

**ACTION 3 :** Assurer une préparation adéquate des élèves aux examens nationaux dans ces moments difficiles (cours de soutien et de rattrapage, organisation des examens dans des conditions de sécurité sanitaire).

## E. PROTECTION DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

**ACTION 1 :** Renforcer les campagnes de prévention et de sensibilisation autour des violences domestiques, des violences basées sur le genre, et des violences sur mineurs.

**ACTION 2 :** Garantir le fonctionnement et l'adaptation le cas échéant de la prise en charge pluridisciplinaire des enfants et des femmes victimes de violence, de la détection des cas à la prise en charge judiciaire, médicale et psychosociale et suivre activement l'évolution du phénomène par l'analyse des données pour adapter la réponse.

**ACTION 3 :** Réduire la stigmatisation sociale des personnes affectées / personnes suspectées d'être malades en priorité les enfants et les familles touchées par la COVID-19 en mettant en place des mesures de suivi des cas de stigmatisation, en développant une communication efficace contre la stigmatisation et en développant des recours judiciaires adaptés (plateforme de plaintes par exemple).

**ACTION 4 :** Réduire la vulnérabilité et les situations favorisant les violences dans les familles confinées par la coordination d'un soutien psychosocial pour les personnes vulnérables, plus particulièrement les enfants touchés par la COVID-19..





## APPUYER UNE REPONSE MULTISECTORIELLE VISANT A ATTENUER LES EFFETS SOCIOECONOMIQUES DE LA CRISE ET PREPARER LE RELEVEMENT EN PROMOUVANT UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Agences SNU

3

Axes

5

Budget mobilisé (\$)

965 000

Budget à mobiliser (\$)

4 057 754

**OBJECTIF :** Appuyer une réponse multisectorielle et fournir un conseil stratégique au Gouvernement afin de faciliter la mise en œuvre de politiques économiques qui répondent aux besoins de la population comorienne à court, moyen et longs-termes, tout en atténuant les conséquences économiques et sociales de la crise, notamment sur les groupes les plus vulnérables. Ceci se fera en soutenant les secteurs productifs, en préservant, les emplois et en appuyant les MPME et les travailleurs du secteur informel durant et après la crise et en promouvant un nouveau modèle de développement durable.

### A. PROMOUVOIR UNE COORDINATION MULTISECTORIELLE

**ACTION 1 :** Renforcer le mécanisme de coordination multisectorielle favorisant une réponse efficace et intégrée, au niveau national et local. Ce permettra de renforcer la coordination des secteurs prioritaires pour la réponse à l'impact de la COVID-19.

**ACTION 2 :** Appuyer l'élaboration d'un plan de réponse multisectorielle de la COVID-19 pour répondre aux impacts directs et indirects de la pandémie sur les secteurs socio-économiques : santé / nutrition, éducation / protection, eau / hygiène / assainissement, agriculture / sécurité alimentaire, économie qui vont bien au-delà du secteur santé.

**ACTION 3 :** Garantir la continuité des activités des institutions impliquées dans la gestion de la COVID-19, en leur dotant de matériels de visioconférence afin de faciliter les échanges entre les acteurs.

### B. FOURNIR UN APPUI-CONSEIL AU GOUVERNEMENT SUR LES POLITIQUES ET MESURES MACROECONOMIQUES

**ACTION 1 :** Soutenir le pays à conduire une étude approfondie sur l'impact de la pandémie sur le cadre socioéconomique et les pistes pour anticiper le futur relèvement.

**ACTION 2 :** Renforcer les capacités de l'INSEED pour impulser et coordonner la production de données et indicateurs idoines pour documenter et suivre l'impact de la crise aux différents niveaux (macro/méso/micro).

**ACTION 3 :** Finaliser l'analyse de financement pour le développement (DFA) en tenant compte de la nouvelle donne de la Covid-19 sur les flux de financement pour les ODD.

**ACTION 4 :** Fournir les appuis conseils et les outils idoines au Gouvernement pour la budgétisation, alignée sur la réalisation des ODD et une gestion optimale du circuit de la dépense.

**ACTION 5 :** Mettre en place d'initiatives socio-économiques visant à réduire la pression sur les écosystèmes.

**ACTION 6 :** Soutenir le Gouvernement afin de renforcer le cadre de collaboration régional dans les domaines du commerce et de l'environnement notamment.

**ACTION 7 :** Aider le pays à préparer son insertion dans la dynamique mondiale de l'après COVID-19 : cas de l'ouverture des frontières aériennes.

### C. PROTEGER LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRES ET RELANCER LA PRODUCTION LOCALE

**ACTION 1 :** Renforcer la résilience des secteurs productifs par l'appui au maintien et à la relance de la production agricole, animale et halieutique afin de répondre aux besoins de la population, et notamment des groupes les plus vulnérables :

- Evaluer l'impact de la COVID-19 sur les chaînes de valeurs de productions agricole, animale et halieutique
- Renforcer l'organisation du secteur agricole sur l'ensemble de la chaîne de valeurs
- Garantir la fourniture d'intrants et favoriser la multiplication en pépinière de nouvelles variétés à cycle court et plus nutritives
- Constituer en urgence des stocks de provende et reconstituer une clinique vétérinaire

### D. ASSURER LA PROTECTION DES EMPLOIS, MPME ET DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL

**ACTION 1 :** Evaluer les répercussions socioéconomiques de la pandémie et mettre en place des mesures d'atténuation des impacts pour les travailleurs du secteur informel et les secteurs les plus affectés, en partenariat avec le Gouvernement et les acteurs économiques :

- En partenariat avec l'INSEED, et les PTF, réaliser une étude désagrégée par sexe sur l'impact socioéconomique de la COVID-19 sur les ménages et suivre son évolution pour informer les choix programmatiques du SNU et de ses partenaires en appui au Gouvernement
- Identifier et analyser les impacts particuliers auxquels sont confrontés les femmes et recommander des mesures idoines

**ACTION 2 :** Appuyer le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de soutien aux activités économiques des MPME fragilisées par la crise, et notamment des entreprises portées par des femmes, sur la base de l'évaluation des impacts de la COVID-19 :

- Appuyer, via des financements « coups de pouce », et en étroite collaboration avec les IMF, les exploitants agricoles, les éleveurs et les pêcheurs affectés par la COVID-19 pour le maintien et la reprise de leurs activités économiques (50% des bénéficiaires seront des femmes)

- Appuyer les filières de rente (vanille, ylang-ylang, girofle) dans l'écoulement des productions 2019, et la relance de la production 2020

- Accompagner le dialogue public-privé et privé-privé dans la définition, l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de mesures visant à sauvegarder l'activité économique, les emplois, et notamment les emplois des femmes, et les revenus dans le secteur privé

**ACTION 3 :** Appuyer le Gouvernement à définir, adopter et mettre en œuvre des politiques et mesures visant à sauvegarder les activités du secteur informel, en prenant en compte les dimensions de genre.

**ACTION 4 :** Mettre en place des dispositifs de promotion de solutions innovantes en partenariat avec le secteur privé pour la réponse à la COVID-19, en impliquant les jeunes, et notamment les jeunes femmes.

## E. APPUYER LES REFLEXIONS POUR UN RELEVEMENT ALIGNE SUR LES ODD, LE PLAN COMORES EMERGENT ET LES NOUVEAUX DEFIS REVELES PAR LA PANDEMIE

**ACTION 1 :** Accompagner la DNSAE, les CRDE et l'UCCIA dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'adaptation et de transformation économique sur la base des leçons apprises et bonnes pratiques de la réponse économique et sociale à la COVID-19.

**ACTION 2 :** Garantir la prise en compte de la nature et de l'urgence climatique dans la mise en place de politiques et d'actions visant l'atténuation et la relance économique et favoriser la mise en œuvre d'initiatives spécifiques pour la préservation des ressources naturelles, incluant les ressources halieutiques et forestières.

### 4

## RENFORCER LA COHESION SOCIALE ET LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Agences SNU

Axes

Budget mobilisé (\$)

Budget à mobiliser (\$)

3

1

0

1 896 122

**OBJECTIF :** Soutenir le Gouvernement à développer une approche qui met les communautés au centre de la réponse et renforcent les capacités de l'Etat dans la gestion inclusive de la crise induite par la COVID19, afin de bâtir une réponse inclusive, transparente, propice au renforcement de la cohésion sociale et favorisant l'engagement et la résilience communautaire

**ACTION 1 :** Renforcer la résilience des communautés face à la COVID-19, à travers une communication pour le changement de comportement et des mécanismes de concertation.

**ACTION 2 :** Mettre en place un système de suivi régulier des impacts de la COVID-19 sur la cohésion sociale.

**ACTION 3 :** Soutenir des actions adaptées visant à atténuer l'impact de la COVID-19 sur la cohésion sociale au niveau communautaire, intra ou inter-île et national, en valorisant la participation des femmes et des jeunes dans les processus d'identification et de mise en œuvre de ces activités.

**ACTION 4 :** Promouvoir la représentation et la participation des femmes et des organisations de femmes, des jeunes, et des leaders communautaires et religieux reconnus dans la prise de décisions, la mise en œuvre et le suivi de la réponse globale à la COVID19.

**ACTION 5 :** Renforcer les capacités de l'Etat dans la réponse :

- Renforcer les capacités des Forces de Sécurité (SOPs, formations...)
- Renforcer les capacités de l'Etat pour apporter une réponse efficace, équitable et inclusive, et renforcer la transparence des actions menées



# Appui dans la réponse à la crise induite par la COVID-19



L'offre du Système des Nations Unies aux Comores vise à appuyer le Gouvernement de l'Union des Comores dans la mise en œuvre de sa réponse. Le SNU a donc, d'une part, développé un cadre d'intervention qui vient compléter, amplifier ou renforcer les actions du Gouvernement, et, d'autre part, vise à renforcer les capacités du Gouvernement à mettre en œuvre et coordonner la réponse.

A cet effet, le SNU, sous le leadership du Gouvernement, appuie la mise en place d'un système national de coordination et de gestion de l'aide permettant une utilisation efficace, efficiente, équitable et transparente des fonds mobilisés pour répondre à la crise induite par la COVID-19. Ce système de gestion de l'aide facilite la mobilisation de fonds et la coordination des partenaires techniques et financiers (PTF) afin de répondre à l'ensemble des volets de la réponse de façon catalytique et d'en renforcer son impact. Ainsi, le SNU, assurant la présidence du Forum des partenaires au développement (FPAD), assurera la coordination des

PTF, ainsi que la coordination de la mobilisation de fonds nécessaires à la réalisation de l'ensemble des volets de la réponse.

Par ailleurs le Gouvernement, avec l'appui stratégique et technique du SNU, définit et met en œuvre un plan de gestion et de coordination multisectoriel de la réponse qui favorise l'intégration de l'ensemble des axes, secteurs et acteurs de l'intervention, et propose une réponse qui inclut à la fois les aspects sanitaires, les aspects d'atténuation de l'impact socioéconomique, notamment sur les groupes les plus vulnérables, et les aspects liés au relèvement et à la définition d'une nouvelle donne économique et sociale, adaptée aux réalités insulaires et au contexte régional et mondial.

Enfin, le SNU offre un appui-conseil stratégique et technique continu sur l'ensemble des aspects liés à la réponse, et propose un renforcement des capacités pérenne des institutions.

# Partenariat et arrangement de gestion

---

Le Gouvernement de l'Union des Comores a mis en place des dispositifs de gestion de la crise avec un plan de riposte et les partenaires du SNU s'organisent pour soutenir efficacement les efforts du pays dans sa mise en œuvre.

Pour chaque pilier, des agences lead ont été identifiées afin de mieux coordonner la réponse :

- **Pilier 1** : l'agence lead est l'OMS, avec les contributions de OIM, PNUD, UNFPA et UNICEF.
- **Pilier 2** : l'agence lead est UNICEF, avec les contributions de OMS, PNUD, UNESCO et UNFPA.
- **Pilier 3** : l'agence lead est le PNUD, avec les contributions de BIT et FAO.
- **Pilier 4** : les deux agences co-lead sont le PNUD et UNFPA, avec les contributions de UNICEF.

## Cadre de suivi et évaluation

---

Le suivi du plan se fera conformément aux arrangements de gestion ci-dessus. A ce titre, chaque agence du SNU devra s'assurer de la livraison des produits prévus selon les critères de qualité convenus ou figurant dans le cahier des charges. Un plan séparé de suivi et évaluation des résultats sera élaboré sur la base des indicateurs pertinents contenus dans lesdites directives.

## Operationalisation de la réponse

---

La réponse du SNU se base sur la présence des agences du Système des Nations Unies aux Comores depuis son indépendance et sa présence permanente au niveau du pays. En plus, les agences du SNU ont appuyé le Gouvernement pour la préparation et la réponse à la crise.

Les contextes de crise et, a fortiori une crise sanitaire, exigent des Nations Unies une application stricte de sa responsabilité de protéger son propre personnel. Pour ne pas exposer la santé de ses agents d'une part, mais aussi pour assurer l'opérationnalisation des programmes retenus, des équipements de protection individuelle (EPI) et une communication claire sur le protocole d'utilisation de l'équipement sont prévus et justifiés par les risques liés à la situation de travail avec des partenaires intervenant auprès de malades, notamment avec des risques majeurs de contamination par la nouvelle maladie à coronavirus

## Hypothèses et risques

---

Le présent plan est bâti sur une hypothèse d'un scénario de plusieurs cas détectés aux Comores soit environ 5.000 cas attendus et 2% de décès. Une évolution au-delà ce scénario soumettrait le système de santé à rude épreuve. Une telle évolution constitue le risque majeur que les autorités doivent conjurer. La réussite du programme dépendra de la capacité des autorités à assurer la coordination des principaux acteurs opérant dans la lutte contre la pandémie et le respect par les populations et autres parties prenantes des consignes données par les autorités pour limiter la propagation du virus.

# Budget et mobilisation de ressources

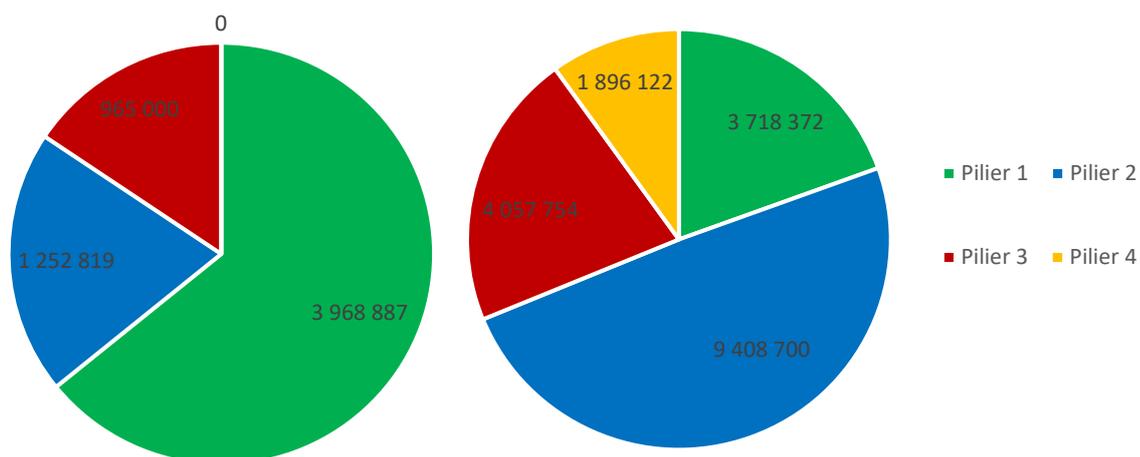
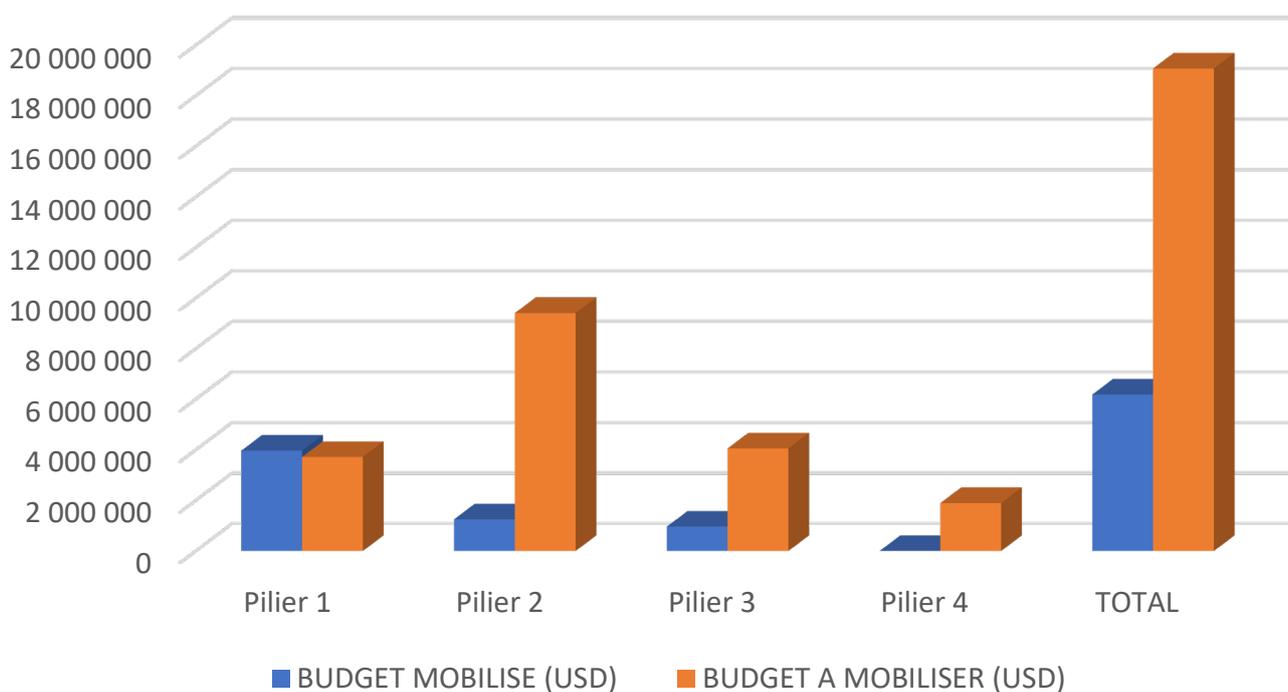
Les agences du SNU sont engagées dans un effort de mobilisation de fonds, incluant la mobilisation interne au niveau de chaque agence par la réallocation de fonds déjà disponibles, mais aussi par la mobilisation des partenaires au développement au niveau national et international en incluant la responsabilité sociale du secteur privé.

Suite aux recommandations du Secrétaire Général des Nations Unies, les agences du SNU ont reprogrammé leurs interventions et ont pu mobiliser en interne au niveau de chaque agence un total de 6.186.705 USD et cherche à mobiliser au total 19.080.948 USD.

Grâce au plaidoyer et l'appui à la coordination de l'aide du Système des Nations Unies, des ressources ont pu également être mobilisées auprès d'autres partenaires multilatéraux et bilatéraux présents en Union des Comores pour le plan de riposte. D'autres pistes de mobilisation de ressources sont en cours d'études.

Il est important de souligner que le Système des Nations Unies a facilité des échanges entre le Gouvernement et le secteur privé notamment le secteur du tourisme et le secteur bancaire.

## Budget de l'Offre des Nations Unies





NATIONS UNIES  
COMORES



MAISON DES NATIONS UNIES  
BP:648, HAMRAMBA-MORONI  
WWW.COMOROS.UN.ORG  
@ONE\_UN\_COMOROS

